



FICHE MISSION

RESPONSABLE DE LA COORDINATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS AUTRES QUE LE DIPLOME D'INGENIEUR – Mastère CIM

Année universitaire
2010-2011

Montant maximum de la
PRP : 72hTD

Dans le cadre de l'élargissement du panel des formations dispensées, l'ENSAIT propose de nouveaux diplômes de niveaux L et M.

En collaboration avec le Directeur de la Formation, le Responsable de la coordination pédagogique du mastère CIM, a pour principale mission d'assurer le suivi complet de la formation, et notamment :

- L'élaboration et l'évolution de la maquette pédagogique,
- La prospection pour le recrutement des étudiants,
- De participer à la sélection des étudiants,
- La recherche des intervenants universitaires et industriels,
- La recherche des financements

Il peut être mis fin à la fonction du Responsable de la coordination pédagogique du mastère CIM par perte de qualité d'enseignant, par démission ou par décision du Directeur de l'ENSAIT après avis du Directeur de la Formation.

Le Responsable de la coordination pédagogique du mastère CIM s'engage à remettre chaque année un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au titre de l'année universitaire.

Nom Prénom :
Grade :

Date et Signature